



Numéro de l'acte	2018-61-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4221

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

### QUESTION N°2018-61

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Personnel communal – Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

**RAPPORTEUR** : Madame Laurence DELAVAL

---

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3-2°,

Considérant qu'en prévision de la période estivale et des congés annuels des agents titulaires, il est nécessaire de renforcer les services des espaces verts, de voirie, de menuiserie et du secrétariat du Centre Technique Municipal pour cette période jusqu'au 31 août 2018 maximum.

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3-2° de la loi 84-53 précitée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de trois mois maximal en application de l'article 3-2° de la loi n°84-53 précitée,
- à ce titre, seront créés :
  - o au maximum 4 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au sein du service espaces verts,
  - o au maximum 3 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au sein du service voirie fêtes,

- au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions de menuisier au sein du service menuiserie,
- au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au sein du service ville propre

Madame le Maire sera chargée de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée au premier échelon du grade de référence.

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 04 juin 2018



Pour le Maire empêché,  
La 1ère adjointe, Présidente de séance,

  
Madame Laurence DELAVAL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018**

**Affiché le 05 Juin 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit le quatre juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 29 mai 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Claude LECAT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Dominique GODART  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 18 présents
- 2 absents non excusés
- 0 absent excusé
- 9 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.**